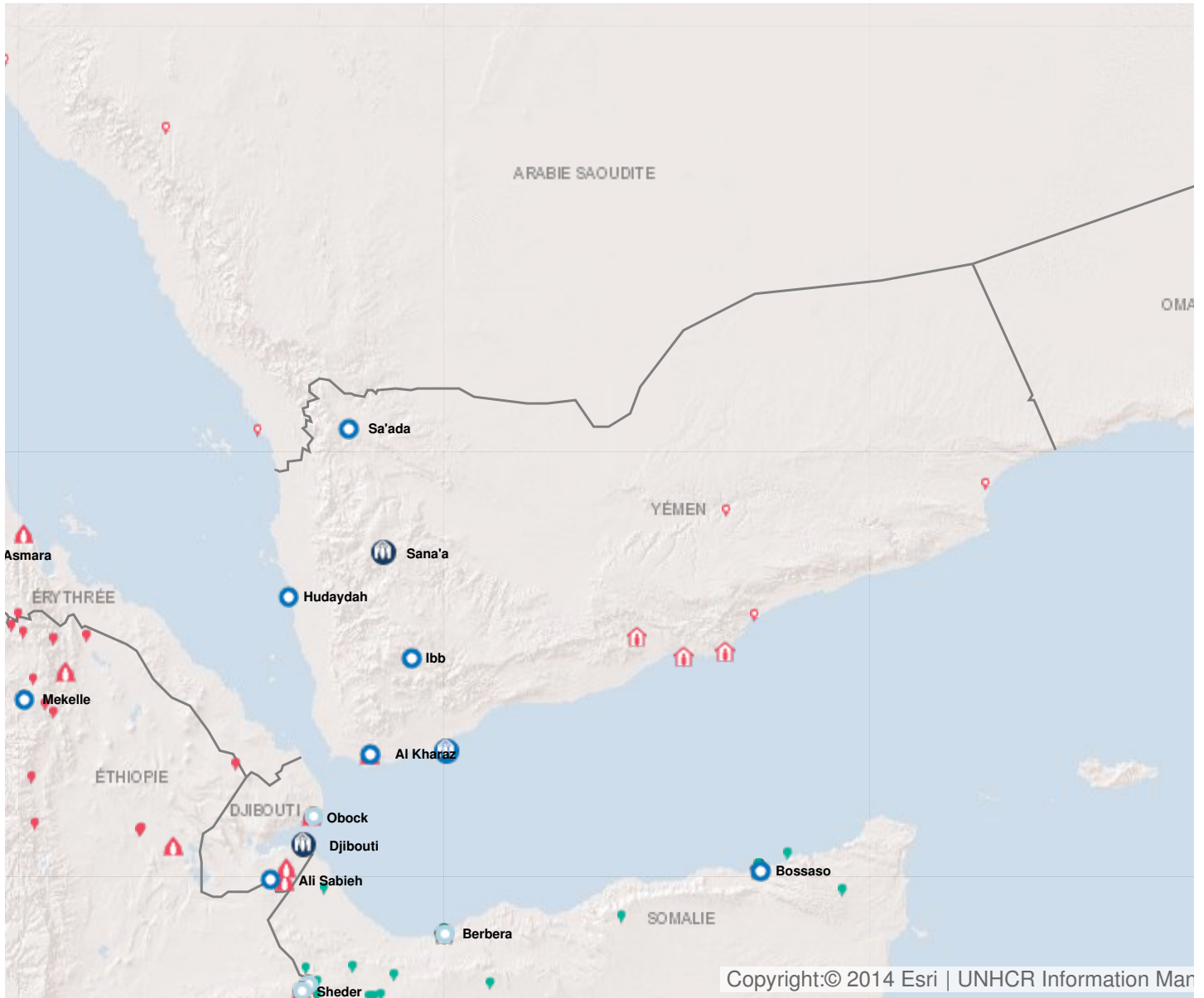


Résumé du plan 2018

Généré le 19/12/2017

Opération: Yémen



Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 17% EN 2016

2016

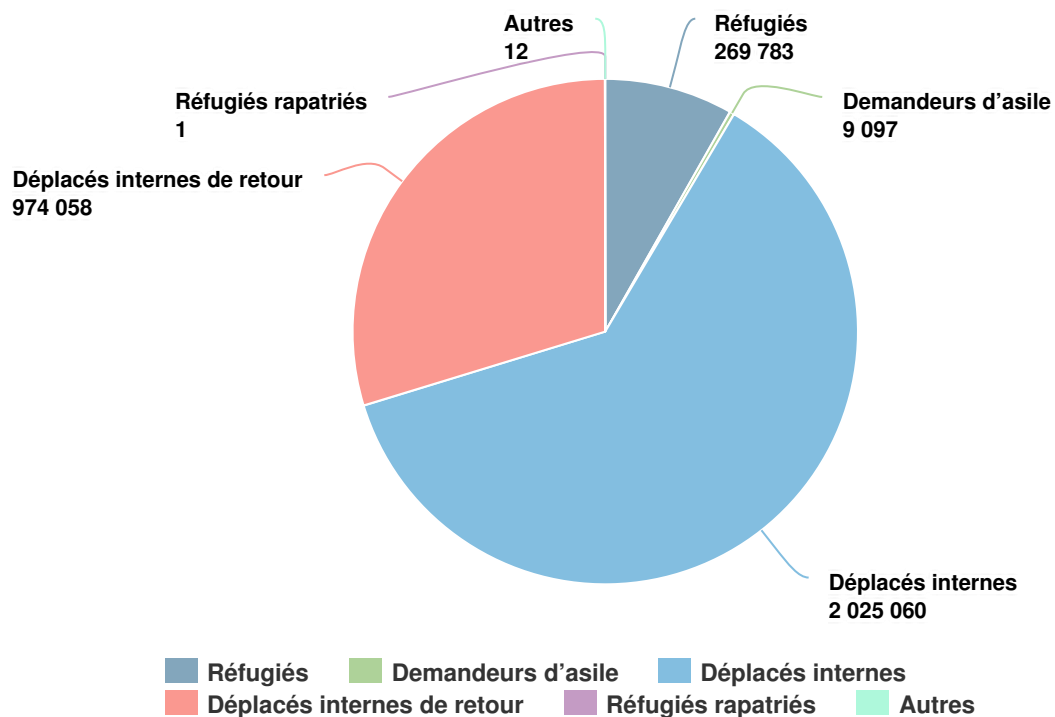
3,278,011

2015

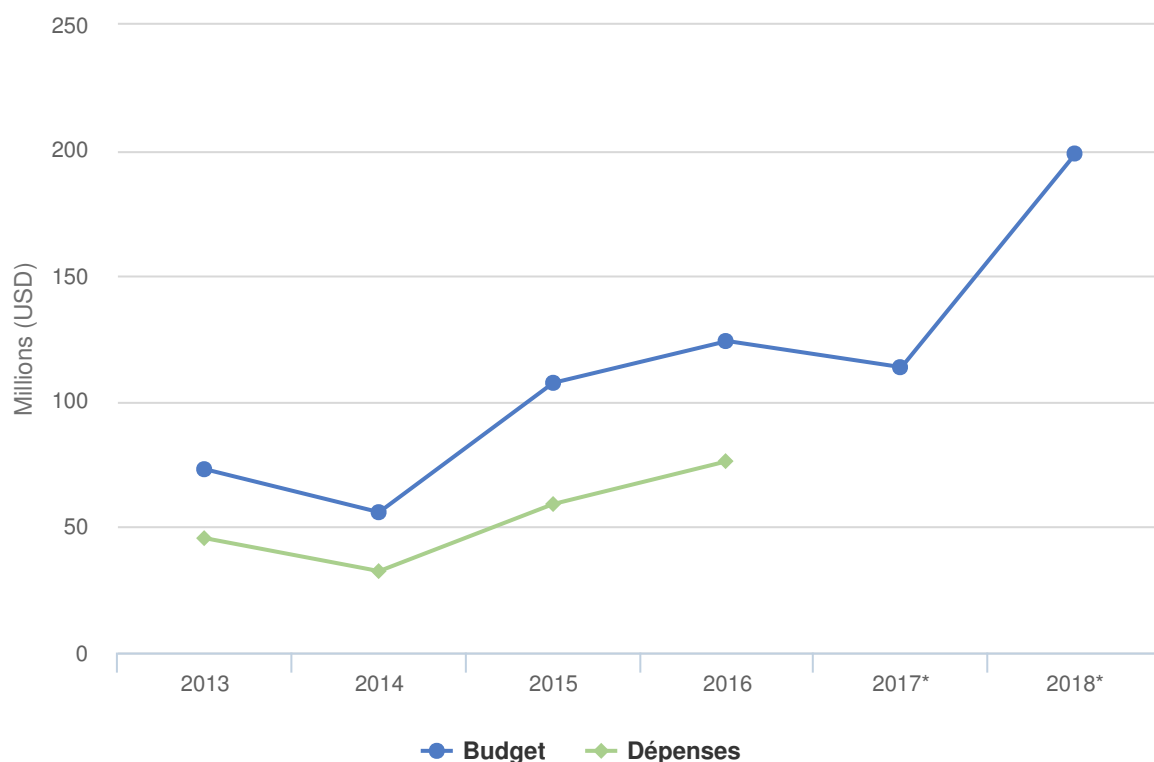
2,809,088

2014

686,217



Budgets et Dépenses - Yémen



Chiffres clés pour 2018 :

- 610 000 déplacés internes et déplacés internes de retour vulnérables recevront des allocations en espèces pour le logement et la protection
- 372 000 déplacés internes et déplacés internes de retour recevront des articles de secours essentiels
- 23 000 déplacés internes et déplacés internes de retour bénéficieront d'une aide juridique
- 50 000 réfugiés souhaitant regagner leur pays d'origine seront aidés avec des allocations en espèces et des conseils sur la protection
- 17 000 personnes parmi les réfugiés les plus vulnérables recevront des allocations en espèces
- 14 000 enfants réfugiés seront inscrits dans l'enseignement primaire

Environnement de travail

La crise humanitaire au Yémen a atteint des niveaux sans précédent pendant la première moitié de 2017, sans solution politique en vue et avec une crise accrue en termes de protection des personnes, qui s'est propagée dans tout le pays. Du fait du conflit, 20,7 millions de personnes, soit les trois quarts de la population, ont besoin d'une assistance humanitaire ou d'une protection. L'escalade des hostilités, l'effondrement des services essentiels, et la destruction des infrastructures, aggravés par la détérioration économique sévère, le risque de famine, une épidémie de choléra, parallèlement aux violations persistantes du droit international humanitaire, ont fait du Yémen la plus grande crise humanitaire du monde. En juillet, près de deux millions de personnes, dans 21 gouvernorats, avaient été forcées à s'enfuir de chez elles, dont 84 pour cent étaient déplacées depuis plus d'un an. En outre, 946 000 autres déplacés internes ont regagné leur lieu d'origine, dont 88 pour cent il y a plus d'un an. En dépit de cette tendance, de nombreux retours se sont produits dans des circonstances hasardeuses et les conditions dans les lieux de retour restent complexes.

Au mois d'août 2017, la population de réfugiés et de demandeurs d'asile s'établissait à près de 280 600 personnes, qui vivent toutes dans des conditions précaires. Malgré la guerre, on estime que 60 000 réfugiés et migrants sont arrivés ou ont transité par le Yémen en 2017. Liées au déclin économique continu et à un manque chronique de moyens de subsistance possibles, les vulnérabilités des personnes relevant de la compétence du HCR se sont aggravées de manière exponentielle. L'insécurité et les hostilités en cours continuent d'entraver l'octroi de l'assistance et limitent l'espace de protection. Compte tenu de cette détérioration des conditions pour les réfugiés, le HCR, en partenariat avec l'OIM, continuera d'assister les réfugiés somaliens qui souhaitent rentrer dans leur pays.

Le HCR travaille en partenariat avec plusieurs organisations non gouvernementales nationales et internationales, ainsi qu'avec les agences des Nations Unies, comme l'UNICEF, le PAM et l'OMS, afin d'apporter des services plus complets aux populations déplacées. Le HCR dirige les groupes sectoriels de la protection, des abris/articles non alimentaires, et de la coordination et de la gestion des camps. De plus, il collabore avec les ministères de tutelle pour élargir et renforcer les capacités locales d'intervention, dans le but d'intégrer les services de santé et d'éducation pour les réfugiés dans les systèmes nationaux existants.

Les évaluations réalisées par les groupes sectoriels ont identifié la santé, l'alimentation et la nutrition ainsi que la protection des civils comme les besoins les plus criants des déplacés internes. Des conclusions complémentaires ont cité la séparation des familles, la limitation de la liberté de mouvement, le manque de documents d'identité, les arrestations et détentions arbitraires, le harcèlement, l'accès restreint aux services, les blessures liées au conflit, la détresse psychologique aiguë, le recrutement d'enfants, la violence sexiste, le coût de la vie élevé et le manque de moyens de subsistance, comme certaines des principales difficultés rencontrées par les déplacés internes.

Principales priorités

En 2018, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- Fournir une aide vitale et une protection juridique aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux déplacés internes et aux déplacés internes de retour ;
- Élargir la portée des aides en espèces pour les réfugiés, les déplacés internes et les déplacés internes de retour, comme l'outil le plus efficace pour apporter une assistance ;
- Conjointement avec les autorités yéménites, assurer la protection internationale des réfugiés arrivant et résidant au Yémen, conformément à la Convention de 1951 et son Protocole de 1967 dont le Yémen est signataire ;
- Plaider en faveur de diverses solutions durables et les soutenir pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR, dont notamment le rapatriement volontaire, l'intégration locale et d'autres voies complémentaires permettant des solutions globales ;
- Au titre du programme de retour spontané assisté, aider les réfugiés somaliens qui souhaitent rentrer dans leur pays ;
- Élargir la portée de la campagne d'information, visant à mettre en lumière les risques associés aux mouvements maritimes clandestins depuis la Corne de l'Afrique vers le Yémen et les déplacements à travers le pays ;
- Renforcer les interventions de protection en faveur des rapatriés et des déplacés internes, notamment à travers des réseaux de protection communautaires, pour fournir une aide juridique et un soutien psychosocial, en particulier pour les victimes de la violence sexuelle et de genre ;
- Accroître le niveau de partenariat avec tous les acteurs humanitaires au Yémen dans le but de perfectionner les mécanismes de coordination ; Renforcer les capacités des partenaires locaux et diversifier les partenariats afin d'assurer des interventions efficaces, utiles et sur mesure en faveur des réfugiés et des déplacés internes.

Budget 2018 initial - Yémen | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable			
Aide juridique et recours judiciaires	729,596	1,419,733	2,149,329
Accès au territoire	1,926,399	0	1,926,399
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	833,032	833,032
Sous-total	2,655,995	2,252,765	4,908,760
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	1,477,626	0	1,477,626
Enregistrement et établissements des profils	1,328,350	0	1,328,350
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,540,139	0	1,540,139
Documents individuels	956,480	0	956,480
Documents d'état civil	385,006	0	385,006
Sous-total	5,687,600	0	5,687,600
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	1,607,952	0	1,607,952
Risques de détention arbitraires	502,221	0	502,221
Protection des enfants	2,670,879	0	2,670,879
Sous-total	4,781,052	0	4,781,052
Besoins de base et services essentiels			
Santé	5,953,285	0	5,953,285
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	1,842,559	0	1,842,559
Nutrition	633,379	0	633,379
Sécurité alimentaire	825,565	0	825,565
Eau	305,657	0	305,657
Hygiène et assainissement	986,065	0	986,065
Abris et infrastructures	284,380	50,210,945	50,495,325
Énergie	295,573	0	295,573
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	1,124,257	23,957,982	25,082,239

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	4,279,319	8,567,296	12,846,615
Éducation	7,041,519	0	7,041,519
Sous-total	23,571,555	82,736,224	106,307,779
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	1,380,127	1,651,058	3,031,185
Coexistence avec les communautés locales	0	1,035,659	1,035,659
Autosuffisance et moyens d'existence	2,027,738	0	2,027,738
Sous-total	3,407,864	2,686,717	6,094,581
Solutions durables			
Retour volontaire	48,305,378	0	48,305,378
Réinstallation	418,645	0	418,645
Sous-total	48,724,023	0	48,724,023
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	474,187	3,123,754	3,597,941
Relations avec les donateurs	427,928	0	427,928
Sous-total	902,116	3,123,754	4,025,870
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	3,792,510	9,536,962	13,329,472
Gestion des opérations, coordination et appui	1,622,953	3,261,545	4,884,498
Sous-total	5,415,462	12,798,508	18,213,970
Budget 2018 initial	95,145,669	103,597,968	198,743,637